

VELCAN HOLDINGS

Société anonyme de droit luxembourgeois
Au capital de 5.552.320 euros
11 avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg
B 145006 R.C.S. Luxembourg

27 JUIN 2024**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUUELLE**

15 heures, Etude Tabery & Wauthier,
10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg

FORMULAIRE UNIQUE DE PARTICIPATION**IDENTIFICATION DE L'ACTIONNAIRE**

Nom/Prénom/Domicile :

*ou Dénomination/Siège social/Identité du(es) signataire(s) et
qualité(s).....*

Nombre d'actions/parts bénéficiaires :

Signature

OPTION 1

PARTICIPATION - Je souhaite assister personnellement à l'Assemblée Générale

Dans ce cas, le formulaire doit être reçu par la Société au plus tard le 13 juin 2024 à 24 heures

OPTION 2

PROCURATION - Je n'assisterai pas à l'Assemblée Générale, je donne irrévocablement pouvoir

2.1

Au Président de l'Assemblée Générale de voter en mon nom et comme il le jugera approprié sur toutes les résolutions de tous les points à l'ordre du jour ainsi que sur toutes modifications ou sur toutes nouvelles résolutions qui seraient valablement présentées à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Dans ce cas, le formulaire doit être reçu par la Société au plus tard le 21 juin 2024 à 24 heures.

2.2

A.....d'assister à l'Assemblée Générale et d'y voter en mon nom et comme il le jugera approprié sur toutes les résolutions de tous les points à l'ordre du jour ainsi que sur toutes modifications ou sur toutes nouvelles résolutions qui seraient valablement présentées à l'Assemblée Générale. *Dans ce cas, le formulaire doit être reçu par la Société au plus tard le 13 juin 2024 à 24 heures.* Vous ne pouvez donner procuration qu'à votre conjoint, à un autre actionnaire, ou encore à votre intermédiaire financier dépositaire des actions. Indiquer nom et prénom ou dénomination du mandataire.

Si des amendements ou de nouvelles résolutions étaient proposés :

Je donne pouvoir irrévocable à mon mandataire, pour voter en mon nom et selon son choix,

Je m'abstiens

OPTION 3

VOTE PAR CORRESPONDANCE - Je n'assisterai pas à l'Assemblée Générale. Je vote par correspondance et donne irrévocablement mandat au Président de l'Assemblée Générale de suivre les instructions suivantes :

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

| Résolutions | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|-------------|---|---|---|---|---|---|---|
| Pour | | | | | | | |
| Contre | | | | | | | |
| Abstention | | | | | | | |

Si des amendements ou de nouvelles résolutions étaient proposés :

Je donne pouvoir irrévocabile à mon mandataire, pour voter en mon nom et selon son choix,

Je m'abstiens

Tout formulaire en blanc ou n'exprimant pas un choix clair dans les options offertes sera considéré comme donnant pouvoir irrévocabile au Président de l'Assemblée Générale.

1) Renseignez les informations d'indentification

Les personnes physiques sont priées d'inscrire correctement, dans la zone réservée à cet effet, leur nom, prénom et adresse (en lettres majuscules).

Si le signataire n'est pas lui-même un actionnaire (par exemple: administrateur légal, tuteur, etc.), il/elle doit mentionner son nom, prénom et la qualité avec laquelle il/elle signe le formulaire.

Toute mention manuscrite illisible entraînera le rejet du formulaire. Pour les personnes morales, la dénomination et le siège social devront être indiqués ainsi que le nom, prénom et la qualité du(es) signataire(s).

2) Datez et signez.

3) Choisissez une des 3 possibilités offertes en cochant la case correspondante.

Si vous choisissez l'option 2, vous êtes priés de choisir également entre les sous options 2.1 et 2.2.

Si vous choisissez l'option 3, vous êtes priés de cocher les options de vote pour chaque résolution.

4) Si les actions sont enregistrées directement dans le registre des actionnaires de la Société auprès du mandataire dépositaire - teneur de compte spécialement habilité par la Société (Uptevia anciennement BNP Paris Securities Services), il n'est pas nécessaire de produire un certificat d'inscription en compte.

5) Si les actions sont enregistrées indirectement, détenues par l'intermédiaire d'un système de compensation (« clearing system ») et/ou déposées auprès d'un intermédiaire financier habilité agissant comme dépositaire professionnel, ce formulaire devra être accompagné du certificat d'inscription en compte établi par cet intermédiaire financier et certifiant le nombre d'actions enregistrées détenues dans le compte pertinent à la **Date d'Enregistrement, soit le 13 juin 2024 à 24 heures**, au nom de l'actionnaire.

6) **Pour les actionnaires, ou leurs mandataires, qui souhaitent assister à l'Assemblée** (options 1 et 2.2), il convient :

- De faire parvenir ce formulaire au plus tard à la **Date d'Enregistrement, soit le 13 juin 2024 à 24 heures**. Le certificat d'inscription en compte établi par votre intermédiaire financier, le cas échéant, peut être reçu séparément et ultérieurement mais **au plus tard le 21 juin 2024 à 24 heures**.
- De présenter lors de l'Assemblée, pour les personnes physiques, une pièce d'identité et pour les personnes morales une copie d'un extrait de registre du commerce (ou équivalent) assortie le cas échéant d'un pouvoir.

7) Pour les actionnaires qui donnent procuration au Président de l'Assemblée Générale ou qui votent par correspondance (options 2.1 et 3), le formulaire devra être reçu **au plus tard le 21 juin 2024 à 24 heures**.

8) Toutes les demandes, communications et envois relatifs aux Formulaires Uniques de Participation ou autres documents pourront être faits par courriel, télécopie ou courrier aux coordonnées suivantes :

VELCAN HOLDINGS
C/O Etude Tabery et Wauthier
10 rue Pierre d'Aspelt, B.P. 619
L-2016 Luxembourg
F + 352 45 94 61 – investor@velcan.lu